

lade et meurt. Callias veut soudoyer Léagros pour se faire céder l'autre. Andocide, alors, la revendique. L'inimitié de notre auteur et de Callias vient-elle de cette affaire, ou l'a-t-elle déjà précédée? Andocide est-il ainsi la victime de son bon cœur et de son dévouement à sa famille? On voudrait s'en persuader, sur sa parole, et l'on pressent toutefois que, de façon ou d'autre, il n'est pas aussi désintéressé qu'il le dit.

Deux questions importantes, ses dénonciations et ses aveux, nous ramènent sur un sol plus ferme¹. Andocide affirme que dans l'affaire de la parodie des Mystères « il n'a dénoncé personne, et que personne ne l'a dénoncé ». Il va jusqu'à demander qu'on le mette à mort s'il a menti. Ses ennemis l'ont, en effet, chargé d'un crime impie : ils l'ont accusé d'avoir dénoncé son propre père. Et si ses accusateurs disaient vrai son rôle aurait été d'autant plus odieux qu'il a décidé son père à rester à Athènes, alors que Léogoras, cité devant le tribunal, se disposait à s'enfuir. Mais la protestation d'Andocide s'appuie sur un fait évident : l'affaire les a tous deux laissés saufs, son père et lui. Or, l'accusateur et l'accusé ne pouvaient être mis à la fois hors de cause : l'un des deux, comme il le dit, devait nécessairement « tuer l'autre ». Andocide paraît donc, ici, tout à fait sincère. Et nous concevons comment ses ennemis ont pu donner un air de vraisemblance à une pareille accusation : son père avait été dénoncé dans cette affaire et lui-même avait été dénonciateur dans une autre. Il y avait là deux faits que la haine de ses anciens amis pouvait utilement rapprocher et confondre².

1. Voir notre article, *Les dénonciations et les aveux d'Andocide*, *Revue des Etudes grecques*, XL, 1927, p. 183 et suiv.

2. Le pseudo-Plutarque fait justement de même, mais sans malice (3-7 ; 4-5 est une addition marginale) : il dit qu'Andocide aurait fait des dénonciations dans l'affaire des Mystères, que nombre